

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 décembre 2014 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Michel Croteau, Maire  
Madame Sylviane Cloutier, conseillère  
Monsieur Clément Gignac, conseiller  
Madame Diane Guérard, conseillère  
Monsieur Claude Lessard, conseiller  
Monsieur Claude Tessier, conseiller  
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Denis Bourgault, inspecteur  
Madame Vivian Viviers, directrice générale

Les membres du conseil présents forment le quorum.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2014;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale;
  - a) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil;
8. Adoption du Règlement no 2014-236 pourvoyant à l'adoption du budget de Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2015, fixant le taux de la taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes ainsi que la date des paiements;
9. Adoption du Règlement no 2014-2377 relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables sur le territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2015;
10. Adoption du budget de la RRGMRP;
11. Adoption du règlement d'emprunt de la RRGMRP;
12. Projet de circuit régional;
13. Exercice militaire hivernal;
14. Dossier 72, chemin Thomas-Maher (nuisances);
15. Dossier 136, chemin Thomas-Maher (rencontre);
16. Dossier 377, chemin Thomas-Maher (dérogation mineure);
17. Autres sujets:
  - a)

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

18. Période de questions

19. Levée de la séance.

### **Ouverture de la séance (1)**

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

### **119-2014 Adoption de l'ordre du jour (2)**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Tessier

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour après y avoir ajouté les points suivants au point 17:

- a) Nomination au Comité consultatif de l'Environnement
- b) Caserne satellite;
- c) Recommandations du C.C.E..

**ADOPTÉ**

### **120-2014 Adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2014 (3)**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Tessier

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 17 novembre 2014, tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ**

### **121-2014 Adoption des listes et rapports mensuels (4)**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Sylviane Cloutier

**ET RÉSOLU** d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de novembre 2014;
- Conciliation bancaire au 30 novembre 2014;
- Rapport budgétaire pour le mois de novembre 2014.

**ADOPTÉ**

### **122-2014 Certificats de crédits disponibles (5)**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Clément Gignac

**ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

**ADOPTÉ**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### **123-2014 Rapport de l'inspecteur (6)**

M. Denis Bourgault dépose le résumé des permis et certificats émis pour le mois de novembre 2014.

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Tessier  
**ET RÉSOLU** de prendre acte du rapport de l'inspecteur

**ADOPTÉ**

### **Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion (7)**

Madame Viviers rappelle aux membres du Conseil qu'ils doivent remettre leur déclaration des intérêts pécuniaires avant le 31 décembre 2014. Il n'y a rien de spécial à communiquer.

### **124-2014 Adoption du Règlement no 2014-236 pourvoyant à l'adoption du budget de Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2015, fixant le taux de la taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes ainsi que la date des paiements.**

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le règlement numéro 2014-236 décrétant l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015, fixant le taux de la taxe foncière, fixant également la date d'envoi des comptes de taxes ainsi que les dates des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> versements sur lesdits comptes de taxes.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2014-236 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 2014-236, tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

### **125-2014 Adoption du Règlement no 2014-237 relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables sur le territoire de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2015**

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le règlement numéro 2014-237 décrétant l'imposition d'une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement numéro 2014-237 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le Conseiller Claude Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 2014-237, tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

### **126-2014 Adoption du budget de la RRGMRP (10)**

M. Jacques Tessier explique le projet de budget déposé par la RRGMRP ainsi que l'application des quotes-parts pour l'année 2015.

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le budget et les quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2015.

**ADOPTÉ**

### **127-2014 Approbation du règlement d'emprunt no 2602914 de la Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 4 200 000 \$. (11)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a la responsabilité de la gestion des matières résiduelles pour toutes ses municipalités membres;

**CONSIDÉRANT QUE** la cellule d'enfouissement numéro 1 sera remplie au maximum de sa capacité à l'automne 2015, c'est pourquoi la Régie se doit d'entreprendre des démarches en vue de la réalisation de travaux de construction d'une nouvelle cellule d'enfouissement (numéro 2) dont le volume est estimé à 600 000 mètres cubes (540 000 tonnes métriques);

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie doit également réaliser des travaux de recouvrement final de la cellule d'enfouissement numéro 1;

**CONSIDÉRANT QUE** la Régie a adopté un règlement d'emprunt de 4 200 000 \$ pour la réalisation desdits travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités membres de la Régie doivent approuver ce règlement d'emprunt par une résolution de leur conseil au plus tard à la deuxième séance ordinaire qui suit la réception d'une copie transmise par le secrétaire-trésorier de la Régie et si elles ne le font pas, le règlement sera réputé approuvé par les municipalités ;

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**CONSIDÉRANT QUE** l'approbation de ce règlement d'emprunt est également soumise à la procédure suivante :

1- Avis public aux contribuables du territoire de chacune des municipalités au profit desquelles la dépense est effectuée, les avisant qu'ils ont un délai de trente (30) jours pour demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter de chacune des municipalités ;

2- Approbation du règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**SUR LA PROPOSITION DE MONSIEUR CLÉMENT GIGNAC  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

**QUE** le conseil municipal de Ville de Lac-Saint-Joseph approuve le règlement d'emprunt numéro 26-2014 de 4 200 000 \$ adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 27 novembre 2014.

### **128-2014 Projet de circuit automnal régional (12)**

Mme Viviers remet aux membres du conseil une demande de Mme Stéphanie Laperrière de la MRC de la Jacques-Cartier qui demande si Ville de Lac-Saint-Joseph serait intéressée à faire partie d'u circuit régional automnal dont les installations se trouveraient sur le terrain de la Chapelle St-Louis.

Après discussion, il est convenu de ne pas retenir ce projet parce que nous n'avons pas de personnel pour voir à l'installation d'un kiosque d'accueil, l'entretenir et le démonter à la fin de la saison, nous n'avons pas d'installations sanitaires et la sécurité sur la route en particulier pour les cyclistes est déjà difficile.

Il est proposé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil n'adhère pas à ce projet de circuit automnal régional.

**ADOPTÉ**

### **129-2014 Exercice militaire hivernal (13)**

**CONSIDÉRANT QUE** le 5e groupe brigade mécanisé du Canada (5eGBMC) prévoit faire un exercice militaire hivernal entre le 19 janvier et le 27 janvier 2015 sur les territoires de la MRC de la Jacques-Cartier et de la MRC de Portneuf.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Jacques Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** le conseil municipal de Ville de Lac-Saint-Joseph autorise le 5e groupe brigade mécanisé du Canada (5eGBMC) situé à la garnison de Valcartier de mettre en pratique ses capacités de mener des opérations en environnement hivernal sur notre territoire entre le 19 janvier et le 27 janvier 2015.

**ADOPTÉ**

### **Dossier 72, chemin Thomas-Maher (nuisances) (14)**

Ce dossier a été transmis à la Cour et devrait procéder au printemps.

### **Dossier 136, chemin Thomas-Maher (rencontre) (15)**

M. Michel Croteau explique que des mises en demeure ont été transmises, certaines choses ont été corrigées et il reste environ 1/3 des corrections à apporter. Le propriétaire plaide non coupable sur certaines choses. Il y a eu certaines constructions que la Ville ne permet pas. M. Croteau et M. Claude Tessier le rencontreront prochainement pour faire le point et nous feront rapport par la suite.

### **Dossier 377, chemin Thomas-Maher (dérogation mineure) (16)**

Ce dossier est reporté puisque nous n'avons pas assez de détails pour prendre une décision éclairée.

### **Autres sujets (17)**

#### **130-2014 Nomination au Comité consultatif de l'Environnement**

M. Lessard mentionne que le comité a eu la démission de Mme Sarah-T. Lefebvre et qu'il a rencontré une nouvelle candidate intéressée à faire partie du comité soit Mme Jocelyne Boivin que M. Lessard recommande. Mme Boivin travaillait à la faculté d'agronomie de l'Université Laval avec un secteur agro-environnement. Elle a beaucoup de contacts en ce qui concerne l'environnement avec certains ministères et veut s'impliquer.

**IL EST PROPOSÉ** par Madame Diane Guérard et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du Comité consultatif de l'Environnement et de nommer Mme Jocelyne Boivin comme membre dudit Comité en remplacement de Mme Sarah-T. Lefebvre.

**ADOPTÉ**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### **b) Caserne satellite**

M. Croteau mentionne que nous attendons toujours une rencontre avec les représentants des autochtones dans ce dossier mais nous avons fait des pressions pour que le terrain de la caserne passe en priorité puisque nous pouvons attendre pour les terrains de la Baie-des-Maher.

### **c) Recommandations du Comité consultatif de l'Environnement**

M. Lessard remet aux membres du Conseil certains documents de recommandations faites par le Comité consultatif de l'Environnement pour lecture.

### **130-2014 Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Sylviane Cloutier  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 20h15.

**ADOPTÉ**

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**Michel Croteau**  
Maire